

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah – Dieu –,
Ar-Rahman – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes à
toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l’au-delà –,
Ar-Rahim – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants –*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Dieu le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l’honneur et l’élévation en degrés, ainsi que
la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle,
soient accordés à notre maître Mouhammad le Messager de Dieu.*

Khoutbah n°1351

Le vendredi 15 août 2025, correspondant au 21 *Safar* 1447 de l’Hégire

Le Paradis et l’enfer

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

***Al-hamdou lil-Lah¹ was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à Dieu, Celui Qui fait exister les choses à partir du néant, Celui Qui fait passer les créatures de la mort à la vie et Qui les fait revenir à la vie après la mort, Celui Qui n’a pas besoin de Sa création alors que Ses créatures ont besoin de Lui, Celui Qui est digne de louange, Celui Qui accorde un large pardon et Qui fait subir un châtement intense. Celui qu’Il guide, c’est lui qui sera bienheureux dans l’au-delà, car il est sur la rectitude, et celui qu’Il égare, c’est lui qui sera malheureux dans l’au-delà, car il est éloigné du bien. Et celui qu’Il dirige sur le droit chemin vers la voie de sauvegarde et à qui Il accorde la réussite d’y parvenir, c’est lui le bien guidé. Dieu sait ce qui est apparent et ce qui est dans le for intérieur, ce qui est fait en cachette et ce qui est fait au grand jour. Il a divisé les créatures en deux groupes et leur a donné à chacun sa demeure, un groupe sera dans les jardins du Paradis et un groupe sera dans les flammes de l’enfer. Il ordonne d’accomplir ce qui permet d’obtenir Sa récompense et Il interdit de commettre ce qui fait mériter Son châtement. Dieu a révélé les preuves incontestables ; qui œuvre en bien profite à lui-même, et qui fait du tort sera jugé en conséquence, et votre Seigneur n’est en aucun cas injuste envers Ses esclaves.

¹ Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi[^]yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Je demande à Dieu qu'Il élève en degré et qu'Il honore davantage notre maître *Mouhammad*, annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtement, et je demande qu'Il l'apaise quant au sort de sa communauté, ainsi que sa famille et ses compagnons bons et purs.

Après quoi, esclaves de Dieu, je vous recommande ainsi qu'à moi-même, de craindre *Allah Al-`Aliyy Al-`Adhim*, Lui qui dit dans Son Livre parfait :

﴿ لَا يَسْتَوِي أَصْحَابُ النَّارِ وَأَصْحَابُ الْجَنَّةِ أَصْحَابُ الْجَنَّةِ هُمُ الْفَائِزُونَ ﴾ ﴿٢٠﴾

(*la yastawi 'as-habou n-nari wa 'as-habou l-jannah ; 'as-habou l-jannati houmou l-fa'izoun*) [sourate *Al-Hachr* verset 20] ce qui signifie : « **Les gens de l'enfer et les gens du Paradis ne sont pas équivalents. Les gens du Paradis, ce sont eux les gagnants.** »

Mes frères de foi, celui qui est intelligent, perspicace, c'est celui qui prend des provisions dans sa vie d'ici-bas pour son au-delà. C'est celui qui ne vend pas son au-delà contre un bien du bas monde. Au Jour du jugement, une partie des gens ira au Paradis et une partie en enfer. Ce sont là les deux résidences, les gens n'en auront pas d'autre. Alors à toi de voir, mon frère, laquelle des deux tu choisis pour toi-même !

Le Paradis a été préparé pour les croyants, alors que l'enfer a été préparé pour les mécréants. Et les gens de l'enfer ne sont pas équivalents aux gens du Paradis. La nourriture des gens du Paradis est telle qu'Il le dit *ta`ala* :

﴿ وَفَكَهَاتِمًا يَتَخَيَّرُونَ ﴿٢٠﴾ وَلَحْمِ طَيْرٍ مِّمَّا يَشْتَهُونَ ﴿٢١﴾ ﴾

(*wafakihatim mimma yatakhayyaroun ; walahmi tayrin mimma yachtahoun*) [sourate *Al-Waqi`ah* verset 20-21] ce qui signifie : « **Des fruits de ceux qu'ils préfèrent et de la chair d'oiseau de celle qu'ils désirent.** »

Et tout comme *Allah `azza wajall* le dit :

﴿ قُطُوفُهَا دَانِيَةٌ ﴿٢٣﴾ كُلُوا وَاشْرَبُوا هَنِيئًا بِمَا أَسْلَفْتُمْ فِي الْأَيَّامِ الْخَالِيَةِ ﴿٢٤﴾ ﴾

(*qoutoufouha daniyah ; koulou wachrabou hani`an bima `aslaftoum fi l-`ayyami l-khaliyah*) [sourate *Al-Haqqah* verset 23-24] ce qui signifie : « **Les fruits des arbres seront faciles à cueillir, mangez et buvez en paix, en rétribution de ce que vous aurez accompli dans vos jours révolus.** »

Quant à la nourriture des gens de l'enfer, elle est telle que *Allah ta`ala* le dit :

﴿ لَيْسَ لَهُمْ طَعَامٌ إِلَّا مِنْ صَرِيحٍ ﴿٦﴾ لَا يُسْمِنُ وَلَا يُغْنِي مِنْ جُوعٍ ﴿٧﴾ ﴾

(*layca lahoum ta`amoun 'il-la min dari`, la yousminou wala youghni min jou`*) [sourate *Al-Ghachiyah* verset 6-7] ce qui signifie : « **Ils n'auront pas d'autre nourriture que du *dari`* qui ne profite pas au corps et ne fait pas passer la faim.** »

Le *dari`* est une plante hideuse à voir et à l'odeur repoussante, dont les fruits ont un très mauvais goût, tout comme *Allah ta`ala* le dit :

﴿ إِنَّ شَجَرَتَ الرَّقُومِ ﴿٤٣﴾ طَعَامُ الْأَثِيمِ ﴿٤٤﴾ كَالْمُهْلِ يَغْلِي فِي الْبُطُونِ ﴿٤٥﴾ كَغَلِي الْحَمِيمِ ﴿٤٦﴾ ﴾

(*'inna chajarata z-zagqoumi ta'amou l-'athim, kal-mouhli yaghli fi l-boutoun, kaghalyi l-hamim*) [sourate *Ad-Doukhan* verset 43-46] ce qui signifie : « **L'arbre du zagqoum servira de nourriture aux pêcheurs, comme du plomb fondu en ébullition dans leurs ventres, comme peut bouillir l'eau extrêmement chaude.** » Et tout comme *Allah ta'ala* le dit :

﴿ وَلَا طَعَامٌ إِلَّا مِنْ غِسْلِينَ ﴿٣٦﴾ لَا يَأْكُلُهُ إِلَّا الْخَاطِئُونَ ﴿٣٧﴾ ﴾

(*wala ta'amoun 'il-la min ghislin ; la ya'koulouhou 'il-la l-khati'oun*) [sourate *Al-Hagqah* verset 36-37] ce qui signifie : « **Ils n'auront pas d'autre nourriture que du ghislin que seuls les désobéissants consommeront.** »

Mes frères de foi, les gens de l'enfer et les gens du Paradis ne sont pas équivalents. La boisson des gens du Paradis et la boisson des gens de l'enfer ne sont pas équivalentes. Les gens du Paradis auront pour boisson *ar-rahiq* – le nectar préservé – qui est une source au Paradis embaumée de musc, dans des récipients cachetés avec du musc, mélangé avec la boisson provenant de *Tasnim* qui est une source au Paradis d'un très haut degré.

Allah ta'ala dit :

﴿ يُسْقَوْنَ مِنْ رَحِيقٍ مَخْتُومٍ ﴿٢٥﴾ خَتَمَهُ وَمِسْكَ ﴿٢٦﴾ فِي ذَلِكَ فَلْيَتَنَافَسِ الْمُتَنَفِسُونَ ﴿٢٧﴾ وَمِزَاجُهُ مِنْ تَسْنِيمٍ ﴿٢٨﴾ عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا الْمُقَرَّبُونَ ﴿٢٩﴾ ﴾

(*yousqawna min rahiqin makhtoum ; khitamouhou miskoun wafi dhalika falyatanafaci l-moutanafiçoun ; wamizajouhou min tasnim ; 'aynan yachrabou biha l-mouqarraboun*) [sourate *Al-Moutaffifin* verset 25-28] ce qui signifie : « **Ils recevront en boisson du nectar préservé, cacheté avec du musc. Alors, que les gens se concurrencent dans le bien pour l'obtenir. Il sera mélangé avec la boisson provenant de *Tasnim*, une source dont boiront ceux qui ont les plus hauts degrés.** »

Quant à la boisson des gens de l'enfer, il s'agit d'une eau extrêmement chaude. Dieu dit :

﴿ لَا يَذُوقُونَ فِيهَا بَرْدًا وَلَا شَرَابًا ﴿٢٤﴾ إِلَّا حَمِيمًا وَغَسَّاقًا ﴿٢٥﴾ ﴾

(*la yadhougouna fiha bardan wala charaba ; 'il-la hamiman waghassaa*) [sourate *An-Naba'* verset 24-25] ce qui signifie : « **Ils ne goûteront ni fraîcheur ni boisson, si ce n'est du *hamim* et du *ghassaq*.** »

Le *hamim* est une boisson d'une chaleur extrême et le *ghassaq* est le liquide qui s'écoule des peaux [calcinées] des gens de l'enfer. Ce sont les anges du châtement qui leur donneront à boire, de sorte que leurs intestins s'en trouveront déchirés. *Allah ta'ala* dit :

﴿ وَإِنْ يَسْتَعِثُّوا يُعَاثُوا بِمَاءٍ كَالْمُهْلِ يَشْوِي الْوُجُوهَ بِئْسَ الشَّرَابُ وَسَاءَتْ مُرْتَفَقًا ﴿٢٩﴾ ﴾

(*wa'in yastaghithou youghathou bima'in kal-mouhli yachwi l-woujouha bi'sa ch-charabou wasa'at mourtafaqa*) [sourate *Al-Kahf* verset 29] ce qui signifie : « **S'ils appellent au secours, ils seront secourus avec de l'eau bouillante comme le plomb fondu en ébullition, qui brûlera les visages dès qu'elle s'en approchera ! Quelle mauvaise boisson et quelle mauvaise demeure !** »

Mes frères de foi, les vêtements des gens du Paradis et les vêtements des gens de l'enfer ne sont pas équivalents. *Allah ta'ala* dit :

﴿ عَلَيْهِمْ ثِيَابٌ سُنْدُسٍ خُضْرٌ وَإِسْتَبْرَقٌ وَحُلُّوْاْ أَسَاوِرَ مِنْ فِضَّةٍ وَسَقَلَهُمْ رَبُّهُمْ شَرَابًا طَهُورًا ﴿٢١﴾ ﴾

(*‘aliyahoum thiyabou soundoucin khoudroun wa’istabraqoun wahoullou ‘açawira min fiddatin wasaqahoum Rabbouhoum charaban tahouira*) [sourate *Al-‘Insan* verset 21]

Mes frères de foi, les vêtements des gens du Paradis et les vêtements des gens de l'enfer ne sont pas équivalents. Les gens du Paradis porteront des vêtements de *soundous* – de soieries fines – et de *‘istabraq* – de soieries plus épaisses –. Ils auront en parures des bracelets en argent et leur Seigneur leur donnera à boire des boissons pures. Quant aux gens de l'enfer, leurs vêtements seront de feu.

Allah ta'ala dit :

﴿ فَالَّذِينَ كَفَرُوا قُطِّعَتْ لَهُمْ ثِيَابٌ مِّنْ نَّارٍ يُصَبُّ مِنْ فَوْقِ رُءُوسِهِمُ الْحَمِيمُ ﴿١٩﴾ ﴾

(*fal-ladhina kafarou qoutti‘at lahoum thiyaboun min narin yousabbou min fawqi rou‘ouçihimou l-hamim*) [sourate *Al-Hajj* verset 19] ce qui signifie : « **Ceux qui ont mécréu, des vêtements de feu leur seront taillés et de l'eau extrêmement chaude sera déversée par-dessus leur tête.** »

Mes frères de foi, l'aspect des gens du Paradis et l'aspect des gens de l'enfer ne sont pas équivalents. Les gens du Paradis seront à l'image de leur père *‘Adam ‘alayhi s-salam*, soixante coudées de haut sur sept coudées de large, ils auront un très beau visage, ils seront semblables à *Youçouf As-Siddiq* du point de vue de sa beauté. Quant aux gens de l'enfer, Dieu augmente leur taille pour que leur châtiment augmente au point qu'au Jour du jugement, la molaire d'un mécréant sera de la taille de la montagne de *‘Ouhoud*. Entre ses épaules, il y aura la distance de trois jours de marche. Chaque fois que leur peau sera brûlée, ils seront recouverts d'une autre peau. Il dit *ta'ala* :

﴿ كُلَّمَا نَضِجَتْ جُلُودُهُمْ بَدَّلْنَاهُمْ جُلُودًا غَيْرَهَا لِيَذُوقُوا الْعَذَابَ ﴿٥٦﴾ ﴾

(*koullama nadjat jouloudouhoum baddalnahoum jouloudan ghayraha liyadhoughou l-‘adhab*) [sourate *An-Niça’* verset 56] ce qui signifie : « **Chaque fois que leur peau sera brûlée, Nous la leur changerons par une autre peau, pour qu'ils goûtent le châtiment.** »

Mes frères de foi, notre Seigneur *tabaraka wata'ala* dit au sujet des gens de l'enfer :

﴿ إِذَا أُلْقُوا فِيهَا سَمِعُوا لَهَا شَهيقًا وَهِيَ تَفُورٌ ﴿٧﴾ ﴾

(*‘idha ‘oulqou fiha sami‘ou laha chahiqan wahiya tafour*) [sourate *Al-Moulk* verset 7] ce qui signifie : « **Lorsqu'ils y seront jetés, l'enfer émettra un braillement alors qu'il sera en ébullition.** »

Ainsi, lorsque les mécréants seront jetés en enfer, ils y seront lancés comme du bois dans un feu immense et l'enfer émettra un son qui est très laid, comme le braiement d'un âne, tellement le feu se consumera et bouillira.

Quant aux gens du Paradis, ils n'entendront au Paradis rien de laid, de mauvais ni de dérangeant. *Allah ta'ala* dit :

﴿ لَا يَسْمَعُونَ فِيهَا لَغْوًا وَلَا تَأْتِيهَا إِلَّا قِيلًا سَلَامًا سَلَامًا ﴾ ﴿٢٦﴾

(*la yasma^ouna fiha laghwan wala ta'thima ; 'il-la qilan salaman salama*) [sourate *Al-Waqi'ah* verset 25-26] ce qui signifie : « **Ils n'entendront ni mauvaise parole, ni péché ; ils entendront des paroles de salutations.** »

Mes frères de foi, que chacun d'entre nous se rende des comptes et qu'il considère ce qu'il a préparé comme provision pour le Jour de la résurrection afin qu'il soit au nombre de ceux au sujet desquels il est parvenu :

﴿ وَجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاعِمَةٌ ﴿٨﴾ لِسَعْيِهَا رَاضِيَةٌ ﴿٩﴾ فِي جَنَّةٍ عَالِيَةٍ ﴿١٠﴾ لَا تَسْمَعُ فِيهَا لَغِيَةً ﴿١١﴾ فِيهَا عَيْنٌ جَارِيَةٌ ﴿١٢﴾ فِيهَا سُرُرٌ مَّرْفُوعَةٌ ﴿١٣﴾ وَأَكْوَابٌ مَوْضُوعَةٌ ﴿١٤﴾ وَنَمَارِقُ مَصْفُوفَةٌ ﴿١٥﴾ وَزَرَائِبُ مَبَثُوثَةٌ ﴿١٦﴾ ﴾

(*woujouhoun yawma'idhin na'imah ; liça'yiha radiyah ; fi jannatin ^aliyah ; la tasma^ou fiha laghiyah ; fiha ^aynoun jariyah ; fiha sourouroun marfou^ah wa'akwaboun mawdou^ah ; wanamariquou masfoufah ; wazarabiyyou mabthouthah*) [sourate *Al-Ghachiyah* verset 8-16] ce qui signifie : « **Il y aura des visages réjouis ce jour-là, satisfaits de ce qu'ils auront accompli un Paradis élevé où ils n'entendront aucune mauvaise parole, où couleront des sources d'eau, où il y aura des lits élevés, des coupes mises à disposition, des coussins alignés et des tapis étalés.** »

Alors que l'on considère ce que l'on a préparé comme provisions, par crainte d'être au nombre de ceux au sujet desquels il est parvenu :

﴿ وَجُوهٌ يَوْمَئِذٍ خَاشِعَةٌ ﴿٢﴾ عَامِلَةٌ نَّاصِبَةٌ ﴿٣﴾ تَصَلَّى نَارًا حَامِيَةً ﴿٤﴾ تُسْقَى مِنْ عَيْنٍ ءَانِيَةٍ ﴿٥﴾ لَيْسَ لَهُمْ طَعَامٌ إِلَّا مِنْ ضَرِيحٍ ﴿٦﴾ لَا يُسْمِنُ وَلَا يُغْنِي مِنْ جُوعٍ ﴿٧﴾ ﴾

(*woujouhoun yawma'idhin khachi^ah ; ^amilatoun nasibah ; tasla naran hamiyah ; tousqa min ^aynin ^aniyah ; layça lahoum ta^amoun 'il-la min dari^ ; la yousminou wala youghni min jou^*) [sourate *Al-Ghachiyah* verset 2-7] ce qui signifie : « **Il y aura ce jour-là des visages [de gens] humiliés, qui endureront et qui souffriront, Ils entreront dans un feu très ardent, ils seront abreuvés d'une source d'eau extrêmement chaude. Ils n'auront pas d'autre nourriture si ce n'est du dari^ qui ne profite pas [au corps] et ne fait pas passer la faim.** »

Et un poète a dit ce qui signifie :

<i>La mort est une porte</i>	<i>que chacun doit franchir,</i>
<i>Que ne sais-je quelle demeure</i>	<i>derrière elle est cachée !</i>
<i>Jardin du Paradis</i>	<i>pour qui aura œuvré</i>
<i>Conformément à ce</i>	<i>que Dieu l'Unique agréée.</i>
<i>Mais ce sera l'enfer</i>	<i>pour qui se sera livré</i>
<i>Aux désobéissances</i>	<i>en faisant des péchés.</i>
<i>Deux demeures seulement</i>	<i>pour les gens préparées,</i>
<i>Alors, regarde bien</i>	<i>où tu choisis d'aller !</i>

Regarde bien, mon frère musulman, ce que tu as préparé, pour quelle résidence tu t'es préparé, car dans l'au-delà il n'y a pas d'autre résidence, si ce n'est le Paradis ou l'enfer. Et les gens du Paradis et de l'enfer ne sont pas équivalents.

Préserve-toi toi-même ainsi que ta famille du feu en apprenant ce que Dieu t'a ordonné d'apprendre comme science de la religion, accomplis ce que Dieu t'a ordonné d'accomplir et évite ce qu'Il t'a interdit de faire afin d'être sauvé dans l'au-delà, sauvé d'un feu dont le combustible sera constitué d'hommes et de pierres.

Notre Seigneur *tabaraka wata^ala* dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا قُوا أَنفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ غِلَاظٌ شِدَادٌ لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ ﴿٦﴾ ﴾

(*ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou qou 'anfouçakoum wa'ahlikoum naran waqoudouha n-naçou wal-hijarah ; ^alayha mala'ikatoun ghiladhoun chidad ; la ya^souna l-Laha ma 'amarahoum wayaf^alouna ma you'maroun*) [sourate *At-Tahrîm* verset 6] ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants, préservez-vous ainsi que vos familles, d'un feu dont le combustible sera constitué d'hommes et de pierres. Un feu qui est à la charge d'anges forts et rudes, qui ne désobéissent pas à Dieu en ce qu'Il leur ordonne et qui font ce qui leur est ordonné de faire.** »

Que Dieu me préserve ainsi que vous du feu de l'enfer.

Après avoir tenu mes propos, je demande que Dieu me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.